## AMAP d'AUPS/MOISSAC-BELLEVUE CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LÉGUMES

## CONTRAT DEMI-PANIER Les PRODUCTEURS: Campagne Lunounette -Loïc GIANATI et Sonia MARKOTIC -1350 chemin du Cade – 83630 AUPS – 06 15 19 15 21 / 06 83 73 97 05 campagne.lunounette@gmail.com légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert) Le CONSOMM'ACTEUR ADHERENT DE L'AMAP: nom/prénom..... Adresse..... Mail et tél..... s'engagent entre le 01/10/24 et le 25/03/25 à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ 12€ le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment. **ATTENTION**: Il y aura 4 semaines d'interruption (vacances de Noël et d'hiver) & donc 11 distributions de 17h30 à 18h30, réparties comme suit: Pour ceux venant en semaines paires Pour ceux venant en semaines impaires Les 1, 15 et 29 octobre Les 8 et 22 octobre Le 12 et 26 novembre Les 5 et 19 novembre Le 10 décembre Les 3 et 17 décembre Les 7 et 21 janvier Les 14 et 28 janvier Le 4 février Le 25 février Les 4 et 18 mars Les 11 et 25 mars Le montant de ce contrat est fixé à 132€, avec un règlement en : □ une fois 132€ encaissés en février trois fois 44€ encaissés en décembre, février et mars □ six fois 22€ encaissés en début de chaque mois. Les chèques sont à libeller à l'ordre de GIANATI Loïc. La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat. Le consomm'acteur s'engage également à **tenir une permanence** durant le contrat et note qu'il y aura **AU MAXIMUM 1 report** de paniers. MERCI pour votre soutien © Signature du consomm'acteur Signature du producteur

Référente: Léa David 06 38 78 48 43 lea.david10@laposte.net

## AMAP d'AUPS/MOISSAC-BELLEVUE CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LÉGUMES CONTRAT DEMI-PANIER

Les PRODUCTEURS : Campagne Lunounette –			
Loïc GIANATI et Sonia MARKOTIC –			
1350 chemin du Cade – 83630 AUPS –			
06 15 19 15 21 / 06 83 73 97 05			
campagne.lunounette@gmail.com			
légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert)			
Le CONSOMM'ACTEUR ADHERENT DE L'AMAP :			

nom/prénom	 

Adresse..... Mail et tél.....

s'engagent entre le01/10/24 et le 25/03/25 à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ 12€ le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment. ATTENTION: Il y aura 4 semaines d'interruption (vacances de Noël et d'hiver) & donc 11 distributions de 17h30 à 18h30, réparties comme suit : Pour ceux venant en **semaines paires**Pour ceux venant en **semaines impaires** 

ı	Les 1, 15 et 29 octobre	Les 8 et 22 octobre
	Le 12 et 26 novembre	Les 5 et 19 novembre
	Le 10 décembre	Les 3 et 17 décembre
	Les 7 et 21 janvier	Les 14 et 28 janvier
	Le 4 février	Le 25 février
	Les 4 et 18 mars	Les 11 et 25 mars
Le montant de ce contrat est fixé à 132€, avec un règlement en :		

ionature du consomm'acteur Sionature du producteur				
IERCI pour votre soutien ☺				
ontrat et note qu'il y aura AU MAXIMUM 1 report de paniers.				
e consomm'acteur s'engage également à tenir une permanence durant le				
La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.				
es chèques sont à libeller à l'ordre de <mark>GIANATI Loïc</mark> .				
□ six fois 22€ encaissés en début de chaque mois.				
trois fois 44€ encaissés en décembre, février et mars				
□ une fois 132€ encaissés en février				

Référente: Léa David 06 38 78 48 43 lea.david10@laposte.net